

Les ateliers du soir
démarreront à partir du
**Lundi 6 Octobre jusqu'au
19 décembre 2025.**

Cette année il n'y a plus
d'atelier du soir avec
inscription au trimestre. Mais
des inscriptions à la séance.
Cependant si votre enfant
souhaite participer aux
ateliers, il est important qu'il
vienne régulièrement.

**Les parents devront prévenir de
l'absence de leur enfant aux ateliers par
téléphone à l'ALSH (ou vive voix) Ou par
mail à**
alsh.faubourg@mairie-saint-claude.fr

En cas d'indisponibilité, une personne
peut être mandatée par les parents sur la
fiche de renseignements ou par une
autorisation écrite :

« Je soussigné(e) Mme/M.
(NOM/Prénom)
autorise Mme/M. (NOM/Prénom) à
récupérer mon enfant (NOM/Prénom) le
(DATE) et dégage l'accueil de loisirs de
toute responsabilité en cas d'accident. »

Pour plus de renseignements (fonctionnement, modalités d'inscriptions ,
etc) merci de bien vouloir vous adresser à Nadège VANONI la directrice de
l'Accueil de Loisirs.



La Caf participe au
financement de la
structure

Ateliers du 1er trimestre 2025-2026

**Inscription en Mairie au service Enfance Petite Enfance
les mercredis pour la semaine suivante. Sur RDV**

Inscriptions sur le portail famille
<https://saint-claude.kiosquefamille.fr/kiosque/>
**Tous les jours, dernier délai le mardi 23h59
pour la semaine suivante**

Accueil de Loisirs du Faubourg

☎ 03 84 45 53 13/ 06 37 72 23 08
alsh.faubourg@mairie-saint-claude.fr